

LES MERSON PERFORES



TELEPHONE CENTRAL 22-73 N° 1114

LA PAIX
COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES
ACCIDENTS DE TOUTE NATURE ET LE VOL

FOUNDEE EN 1891
CAPITAL SOCIAL : TROIS MILLIONS DE FRANCS (DONT 60 VERSES)

SIEGE SOCIAL : 48 et 50, Rue de la Victoire - PARIS

Loi de 1898
Mise en demeure pour défaut de déclaration annuelle de salaires et paiement de prime complémentaire

RECOMMANDÉ

Paris, le 16 Août 1933

Mme Les Contain, Epicerie,
à Noisy-le-Grand (Seine)

Police N° 2280271114

Nous avons l'honneur de vous rappeler que vous ne nous avez pas encore transmis le relevé des salaires payés du 16 Mars 1932 au 16 Mars 1933, au personnel garanti par la police souscrite à notre Compagnie le 16 Mars 1927, sous le N° 2280271114.

Le relevé devant, aux termes des conditions générales de cette police, nous être adressé dans les quinze jours qui ont suivi l'expiration de cette période.

Nous sommes donc obligés, à notre grand regret, et conformément aux mêmes conditions générales, de vous mettre en demeure de nous faire parvenir ce relevé et de payer dans les quatre jours qui suivront l'envoi de la présente, la prime complémentaire afférente à l'excédent du chiffre donné par ce relevé sur celui des salaires annuels prévus par votre police.

Nous croyons devoir vous rappeler qu'à défaut par vous de satisfaire à la présente mise en demeure, la garantie de votre contrat sera, en ce qui vous concerne, suspendue jusqu'au lendemain à midi du paiement de la prime complémentaire.

Vous seriez obligé, en outre et tout en restant tenu au paiement des primes, de nous rembourser, à titre d'indemnité et par application des clauses de votre police, la totalité des sommes que nous aurions à déboursées, constituer ou mettre en réserve pour les sinistres qui pourraient se produire pendant la durée de la suspension.

Nous sommes persuadés que vous n'attendrez pas l'expiration du délai ci-dessus fixé pour nous adresser, en même temps que le relevé de vos salaires, le montant de la prime complémentaire en un chèque ou mandat.

Veuillez agréer, l'expression de notre considération distinguée.

BIEN LA COMPAGNIE
Le Directeur,
J. Les Contain

Ann. T.C. 10, P. 10, La Gazette, Paris, 1933

*Monsieur le Directeur
Paris, le 17.8.33*

PAIX 18
CIE D'ASSURANCES
LA PAIX
58-60 rue Taitbout
PARIS
SEINE

H:8,5
8-9-5-9
111-432
1915-1939
4C

